L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 9 AOUT 1887

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE. — Une vacherie, située coin des rues Edmund et Grace. S'adresser sur les lieux. 5 août—1m.

DEMANDES.

ON demande—Une bonne cuisinière, (une Française, âge mûr). Ayant de bonnes recommandations. S'adresser 314 rue St Charles. 9août—3f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John H. Kennard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,092—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final et le tableau de distribution présentés par John Hanson Kennard, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 août—7 12 16

Succession de John B. Crequine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,248—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Sarah Hines, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
6 août—6 10 14 Greffier.

Succession de Frank Jacob Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,763.—Division E.—Attendu que Frank A. Sieger a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Jacob Baker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dits jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 juil—28—2 7 août

Succession de Dorothea Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,810—Division E.—Attendu que Johanna Augusta Weaver a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feue Dorothea Miller, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dits jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
W. J. MCGEEHAN,
5 août—5 10 14 Greffier.

Succession de Salvador Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,937—Division D.—Attendu que Josias Larose a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Salvador Fernandez, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dits jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
5 août—5 10 14

Succession de Mme Catherine Walters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,078—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. J. Barrett, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2 août—2 6 10

Succession de Henry Louis Borden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,239—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Louis Borden, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juil—29—3 7 août

Succession de Romain Maissière.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,813—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. E. Laiche, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31 juil—31—août 5 9

VENTES PAR LE CONSTABLE

Charles A. Beck vs James Clarke.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No. 12,750—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. E. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, aux écuries de Leonard, rue Baronne entre Gravier et Union le MARDI, 16 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un cheval, une charrette à lait et 8 vaches.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
2 août—6 10, 16 Nlle-Orléans

George Baron vs Mme Eliza Caron et N. Caron.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No. 11,192—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wm Voorhies, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local No 32 rue Adèle près Tchoupitoulas, le SAMEDI 13 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un mulet et harnais, un wagon, un lot de bois vides, un lot de bardeaux d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus, numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
4 août—4 9 13

Succession de Mme Catherine Walters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,078—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. J. Barrett, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2 août—2 6 10

Succession de Frank Ernest et Fred Ernest, conjointement et in solido.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No. 13,024.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. E. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nile-Orléans, avec consentement, je vendrai à l'enchère publique, au local, No 32 rue Adèle près de Tchoupitoulas, le SAMEDI, 13 août à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:—

Un mulet et harnais, un wagon de tonnellier, un cheval, harnais et wagon, un lot de barils vides, un lot de bardeaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable Première Cour de Cité
4 août—4 9 13

Jean Schutz vs Frank Ernest et Fred Ernest individuellement et in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 13,023—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. E. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local No 32 rue Adèle près Tchoupitoulas, le SAMEDI 13 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un mulet et harnais, un wagon, un lot de bois vides, un lot de bardeaux d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus, numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
4 août—4 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—MERCREDI, 10 août 1887, à 2 heures p. m., à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, lancé le 9 juillet 1887, dans l'affaire intitulée: La succession de H. M. et L. M. Hyams, No 339 du dossier de la dite Cour il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite:

Un morceau de terre dans la paroisse d'Iberville, étant le No 57 comté 11, rangé 10 est, comptant 160 24-100 acres.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L'acte de vente passé avant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 juillet—10, 17, 24, 31—Août—6.10.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans. Albert Cammack vs ses créanciers—No 21,497, Division C.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée du 18 juillet 1887 au 22 août 1887, et que tous les créanciers aient que l'avoient des créanciers absents soient notifiés conformément à la loi de la date de la dite réunion.

Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1887.
Signé F. A. MONROE, Juge.
F. M. Dufour, Greffier, Député-Greffier.
19 juil—3f août.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Les Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **les Grands Tirages Semestriels** auront lieu **tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous prédonons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 13 SEPT. 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS,---Billets $10 seulement,

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
500 Lots de	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300..	$30,000
100 ..	200..	20,000
100 ..	100..	10,000
1000 ..	50..	50,000
3,179 Lots s'élevant à		$335,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

In New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

N'OUBLIEZ PAS le nom de la Banque: The New Orleans National Bank, New Orleans, La, en toutes lettres sur l'enveloppe.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, fonds et chartes, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Détails vous donne des contrefaçons et des pièces mensongères.

RAPPELEZ-VOUS que le prix des billets est de $10 seulement, demi-billet $5, cinquième de billet $2, dixième de billet $1.

RAPPELEZ-VOUS que le prochain tirage aura lieu le MARDI, 13 SEPTEMBRE 1887, sous le contrôle et la direction des généraux G. T. Beauregard et J. A. Early.

Adresser mandats, lettres et télégrammes à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Bureaux et Ateliers: 73 rue de Chartres.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Julius H. Pesse vs New Orleans Sommen's Friends Society.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,751—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Civil Court de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Levée, Champs Elysées, Victoire et Français, mesurant (au pied américain) trente-trois pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade, sur une profondeur, du côté de la rue Levée, de 99 pieds, 3 pouces et 4 lignes, et sur l'autre côté, touchant à la propriété de Kelly, de 113 pieds 2 pouces et 4 lignes, dans le fond ayant une largeur de 34 pieds 9 pouces et 3 lignes.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans l'affaire de A. Mancuso, par acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le 9ème jour d'août, 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 août—9,16,23,30—sept 6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Mulé vs Mme L. H. Pench, femme M. J. N. McConnell et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,748—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 13 septembre 1887, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Ste Anne, Robertson, Dumaine et Claiborne, mesurant 31 pieds onze pouces 5 lignes de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et 5 ligne, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété que Mme J. N. McConnell, défenderesse dans cette affaire, acquise de Julius Birot et Nersetan Haubuchon, conformément à deux actes passés pardevant T. Buisson, notaire en cette ville, le 20ème jour d'août 1873.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
9 août—9,16,23,30—sept 6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm. N. Grunewald vs. Mme Alice C. Bouligny et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,719—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, passages, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans la carré d'îlet borné par les rues Peters, les rues Léontine, Prytanée et Pitt, formant l'angle de l'avenue Peters et de la rue Prytanée, mesurant, plus ou moins, cent soixante six pouces et six lignes de façade à l'avenue Peters, sur cent soixante-sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur, entre les Prytanée; cent trente-huit pieds quatre pouces de profondeur du côté opposé, et une largeur sur la ligne du fond de cent cinquante pieds. Etant la même propriété acquise par Mme Alice C. Bouligny défenderesse ici, du demandeur, par acte passé devant Adolphe Hero, Jr., notaire en cette ville, le 3 avril 1886.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant pour payer la réclamation des demandeurs actuellement due, mais cent cinquante ($150) dollars, avec huit mois d'intérêt par an, du 13 avril 1886 jusqu'à paiement—cinq pour cent, principal et intérêt, honoraires d'avocat, quatre piastres frais pour copie de l'acte—les frais du procès et de la vente, et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumant jusqu'à concurrence de l'encaissé le paiement d'un certain billet de trois cent cinquante dollars souscrit par la défenderesse, Mme Bouligny, à son propre ordre (sous), daté du 3 avril 1886 et payable deux ans plus tard et portant intérêt au huit pour cent de la date de souscription jusqu'à parfait paiement et garantit par hypothèque du vendeur sur la dite propriété—conjointement avec la réclamation du demandeur. L'acquéreur assumant toutes les obligations de l'acte primitif de la vente touchant les honoraires d'avocat, etc., etc.

3° Le reliquat, s'il y en a, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Smith Bros. & Co. vs Mme Anne Leonard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,647—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, carre Nat trois cent soixante-douze (Nat 372) Ville Marie, entre Lesseps, Franklin et Miro, mesurant trente pieds de façade sur la rue Franklin et cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur James Wood de Louis Lebeau, notaire, par un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire le 20 juillet 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 août—4,11,18,25—sept 1,6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Alfred Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 21,551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans la carré d'îlet borné par les rues Pauline, Marais, Roman et Dauphine, mesurant trente pieds de façade sur la rue Pauline et cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans l'affaire de A. Mancuso, par acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le 9ème jour d'août, 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 août—9,16,23,30—sept 6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit.

H. C. Miller et H. H. Price vs. Le Gulf Mice Milling Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,295—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre dans le faubourg Washington, dans le troisième district de cette ville, dans l'ancienne bourse Nos vingt et vingt-deux (numérotés Royale) Presse et Morcau (maintenant Chartres) désignés par les numéros un et soixante-dix-huit (1 et 78) sur le plan fait par E. Surgi, ancienneur ingénieur civil, le 4 juillet 1848, déposé en l'étude de Charles Boudousquié, arpenteur public, et mesurant ensemble cent pieds quatre pouces de face à la rue St-Ferdinand sur quatre-vingt seize pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot numéro un formant l'encoignure des rues St. Ferdinand et Cassacalva (maintenant Royale), ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, et tous les droits, voies servitudes et privilèges y appartenant.

Ensemble avec soixante actions réduites à cinquante six actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et Conditions—Comptant pour payer la réclamation du plaintif, comptant, à savoir: la somme de deux cent quarante dollars, montant du prêt avec dix pour cent d'intérêt par an à partir du 1er décembre 1881: de plus la somme de mille quatre vingts dollars, montant des contributions sur lesdites actions du capital avec huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1881; et cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1882, et huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1883 et huit pour cent par an d'intérêt sur cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent par an intérêt sur cent quatre-vingts dollars, à partir du 1er décembre 1885; et huit pour cent par an intérêt sur cent quatre-vingts dollars à partir du 1er décembre 1886, et tous les frais de procès et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le reste de la dette du capital, savoir: la somme de sept mille vingt dollars, la propriété étant spécialement hypothéquée comme garantie de la dette; l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations de l'acte notarié du 1er décembre 1884, et les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baudin Lopez, Salcedo et Commune, et mesurant chacun trente-trois pieds onze pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles; le lot numéro un formant l'encoignure des rues Baudin et Lopez.

Ceux-ci—Un tiers en plus comptant, et le reste en un et deux ans avec intérêt à huit pour cent et hypothèque et privilège et lien de garantie par hypothèque et privilège et lien de garantie, portant intérêt à raison de huit pour cent et les frais notariés, etc.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juil—2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Syndic et le Shérif.

Succession d'Alice Monroe, femme de F. Lopez.

Frédérick Lopez, contre sa créancière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,679 Division E.

En vertu d'un ordre de vente en date du 20 de vente, en date du 20 juillet 1887, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, désignant la propriété ci-après décrite, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 août 1887, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberty (anciennement St Paul), Gravier, Howard (anciennement Girende) et Commune, désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le vingt-quatrième jour d'avril 1881 et annexé à un acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, dans la même année. Le dit lot forme l'encoignure des rues Liberty et Gravier et mesure, au pied anglais, trente pieds neuf pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Liberty. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse, par achat de la succession de Allen Cousley selon un acte passé pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 19 juin 1886. Lequel mariage de Sarah Cousley avec Allen Cousley a été dissous par un Allen Cousley de la succession de Mme E. Campredon, par acte passé pardevant A. E. Brandon, ancien notaire de cette ville, en mai 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation des demandeurs due, mais cent quarante-un dollars et soixante-six et deux tiers de cents, avec intérêt au taux de sept pour cent par an à partir du 1 juin 1887 jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent, honoraires d'avocat, et une somme principal et intérêt; trois dollars pour copie de l'acte, les frais du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence de l'encaissé) le paiement d'un billet à ordre de trois cent quarante un dollars et soixante six et deux tiers de cents souscrit par la défenderesse, Mme Bouligny, à son propre ordre (sous), daté du 3 avril 1886 et payable deux ans plus tard et portant intérêt au huit pour cent de la date de souscription jusqu'à parfait paiement et garantie par hypothèque du vendeur sur la dite propriété—conjointement avec la réclamation du demandeur. L'acquéreur assumant toutes les obligations de l'acte primitif de la vente touchant les honoraires d'avocat, etc., etc.

3° Le reliquat, s'il y en a, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 août—2 9 16 23 30—sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu de pharmacie, etc., comptes à recevoir.

Halfdan Rordam vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,516—En vertu d'un ordre de vente en date du 29 juillet 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 10 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville, carre Nat trois cent soixante douze (Nat 372) Ville Marie, entre Lesseps, Franklin et Miro, mesurant trente pieds de façade sur la rue Franklin et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane pour laquelle quatre-vingt-dix actions du capital; le reste, s'il y en a, en prix d'adjudication, comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mlle Léonie Leprêtre.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,098—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, passages, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans la carré d'îlet borné par les rues Peters, les rues Léontine, Prytanée et Pitt, formant l'angle de l'avenue Peters et de la rue Prytanée, mesurant, plus ou moins, cent soixante six pouces et six lignes de façade à l'avenue Peters, sur cent soixante-sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre les Prytanée; cent trente-huit pieds quatre pouces de profondeur du côté opposé, et une largeur sur la ligne du fond de cent cinquante pieds. Etant la même propriété acquise par Mme Alice C. Bouligny défenderesse ici, du demandeur, par acte passé devant Adolphe Hero, Jr., notaire en cette ville, le 3 avril 1886.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant pour payer la réclamation des demandeurs actuellement due, mais cent cinquante ($150) dollars, avec huit mois d'intérêt par an, du 13 avril 1886 jusqu'à paiement—cinq pour cent, principal et intérêt, honoraires d'avocat, quatre piastres frais pour copie de l'acte—les frais du procès et de la vente, et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumant (jusqu'à concurrence de l'encaissé) le paiement d'un certain billet de trois cent cinquante dollars souscrit par la défenderesse, Mme Bouligny, à son propre ordre (sous), daté du 3 avril 1886 et payable deux ans plus tard et portant intérêt au huit pour cent de la date de souscription jusqu'à parfait paiement et garantie par hypothèque du vendeur sur la dite propriété—conjointement avec la réclamation du demandeur. L'acquéreur assumant toutes les obligations de l'acte primitif de la vente touchant les honoraires d'avocat, etc., etc.

3° Le reliquat, s'il y en a, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Josephine Andrews vs. Mlle Virginia Doria.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,056—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues des Flandres, Craps (maintenant Bourgogne), Tonton et Amour (maintenant Rampart), faisant partie du terrain Nos 233 et 234 d'un plan général des est subdivisions de Pitchey reservant dans une distance de quatre-vingt-deux pieds (mesure française) du coin des rues des Flandres et Bourgogne (maintenant Craps) et mesurant vingt pieds de façade sur cette rue et vingt pieds de profondeur.

Etant la même propriété que Mme Virginia Doria, épouse défunte de Léon Ackerman, acquise de Mme Mary Hill, veuve de Wm. McKenzie, décédée aussi, Dossier No. 21,445, il sera vendu à l'enchère publique:

Un morceau en portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Washington et Quatrième et 258 pieds de face à la rue Bosman.

Les améliorations consistent en deux maisons en bois à un étage.

La propriété sera vendue subdivisée en lots. Cette propriété fait face au chemin roquille de l'Avenue Washington et au square Taylor.

2° L'îlet de terre borné par les rues Troisième Quatrième, Rochebleve et Dorgenois, mesurant 1100 1287 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la rue Troisième et Quatrième et 2213 pieds de face aux rues Rochebleve et Dorgenois. Ledit îlet est subdivisé en 8 lots.

3° La moitié d'un intérêt indivise dans douze lots de terre, formant une portion de l'îlet borné par les rues Galvez, Mite et Prémicie, et une ligne la séparant de la portion inférieure dudit îlet qui fait face aux rues Jackson et Melpomène Tout l'îlet sera vendu.

Ceux-ci—Un tiers en plus comptant, le reste en un et deux ans avec intérêt à huit pour cent et hypothèque et privilège et lien de garantie par hypothèque et privilège et lien de garantie, portant intérêt à raison de huit pour cent et les frais notariés, etc.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 juil—14,21,28—août 4,11,18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Syndic et le Shérif.

Succession d'Alice Monroe, femme de F. Lopez.

Frédérick Lopez, contre sa créancière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,679 Division E.

En vertu d'un ordre de vente en date du 20 de vente, en date du 20 juillet 1887, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, désignant la propriété ci-après décrite, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 août 1887, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberty (anciennement St Paul), Gravier, Howard (anciennement Girende) et Commune, désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le vingt-quatrième jour d'avril 1881 et annexé à un acte passé pardevant Octave de Armas, not